



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période terminée le 30 juin 2009

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers intermédiaires avec le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un ainsi que les annuels, sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650, Yonge Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M2M 4G3, ou en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Front Street Investment Management Inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds énergie CIBC (*Fonds*). Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2009. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 96 415 \$ le 1^{er} janvier 2009 à 142 230 \$ le 30 juin 2009, en hausse de 48 %. Des ventes nettes de 15 174 \$ et le rendement positif des placements ont favorisé cette hausse.
- L'activité boursière a reculé dans la première moitié de 2009 par rapport à 2008. En raison de l'extrême volatilité des marchés dans la période précédente, d'importantes ventes ont eu lieu, ce qui a permis d'accroître le niveau de liquidités pour protéger le capital et de répondre aux demandes de rachat. Cette année, en se concentrant sur le pétrole plutôt que sur le gaz naturel, le Fonds a également abaissé le taux de rotation de son portefeuille. Au Canada, les pétrolières ont tendance à avoir une plus forte capitalisation (et, généralement, un prix par action plus élevé) que les gazières, ce qui explique le nombre moins élevé d'actions négociées par transaction.
- Le Fonds a tiré profit de la montée du prix du pétrole, qui est passé d'un creux de 34 \$ US le baril à plus de 70 \$ US le baril au cours du premier semestre. L'espoir que l'économie s'améliore et la constitution de réserves par la Chine ont fait grimper les prix.
- Le Fonds a souffert de son exposition au secteur du gaz naturel où les prix ont chuté considérablement. La faible demande dans le secteur industriel a conduit à des niveaux de stocks excessifs. En outre, de nouvelles technologies de forage ont permis de découvrir de nouveaux gisements importants à faibles coûts, ce qui a stimulé l'offre.
- Comme le sous-conseiller entrevoit que les titres pétroliers surclasseront les titres gazières dans un avenir prochain, il a eu tendance à surpondérer le portefeuille du Fonds de titres des pétrolières.

- Parmi les principales positions du Fonds, on comptait entre autres des sociétés canadiennes détenant des actifs internationaux, ce qui a stimulé le rendement du Fonds. Des sociétés comme Addax Petroleum Corp. et Pacific Rubiales Energy Corp. ont mené le bal dans le secteur de l'énergie grâce à leur capacité de produire de grandes quantités de pétrole très rapidement.
- Le Fonds a profité de sa pondération minimale dans les titres de sociétés de services énergétiques comme les sociétés de forage. Comme les prix des marchandises étaient bas l'hiver dernier, notamment le gaz naturel, de nombreuses sociétés d'exploration ont réduit leur budget de façon marquée, ce qui a eu une incidence sur les bénéfices des sociétés de services.
- Le sous-conseiller a accru la pondération du Fonds dans les titres de sociétés productrices d'uranium. De nombreux pays émergents comme la Chine comptent sur l'énergie nucléaire pour alimenter leur économie à une époque où les approvisionnements diminuent compte tenu qu'il y a peu de nouvelles mines en exploitation.
- La tendance future des prix de l'énergie suivra le retour d'une forte demande découlant d'une reprise de l'économie mondiale, notamment dans les marchés émergents. Du point de vue structurel, bon nombre des problèmes qui ont mené à la hausse des prix du pétrole au cours du dernier cycle demeurent les mêmes. Le manque de nouvelle capacité de raffinage et le besoin d'accroître le nombre de pipelines créeront des goulots d'étranglement du côté de la production.
- Le Fonds détenait des positions dans des fonds cotés afin de compenser les titres en trésorerie ou comme instrument peu coûteux pour accroître l'exposition à de nombreux titres, ou encore à un secteur, à un type de capitalisation ou à un pays donné qu'il juge intéressant.

Événements récents

Au cours de la période, le ratio global des frais de gestion a été augmenté de 2,37 % à 2,44 %, puis de nouveau à 2,xx %, comme il est indiqué dans la rubrique *Faits saillants financiers*. Compte tenu de la volatilité du marché, l'actif net du Fonds a été inférieur pendant presque toute la période; cette situation a entraîné une hausse des

charges en pourcentage et une hausse correspondante du ratio des frais de gestion.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (*gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation à l'égard du Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds. À ce titre, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC, comme Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), le placeur principal, la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers et sur la négociation des

commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution d'opérations de portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers qui traitent les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés) par leur entremise. Ces services aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés par le Fonds à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier lié, comme MM CIBC ou CIBC World Markets Corp., toutes deux des sociétés affiliées du gestionnaire. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) de la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités et titres qu'il peut détenir. Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2009 et pour les autres périodes indiquées terminées les 31 décembre.

Actif net par part du Fonds¹

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Actif net au début de la période	20,30 \$	36,07 \$	37,44 \$	36,78 \$	25,22 \$	20,02 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des revenus	0,14 \$	0,38 \$	0,26 \$	0,51 \$	0,49 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,27)	(0,81)	(0,91)	(0,88)	(0,77)	(0,55)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,83)	1,34	2,34	1,57	6,64	5,81
Gains latents (pertes latentes) pour la période	7,15	(14,87)	(2,94)	(0,65)	6,73	3,13
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	6,19 \$	(13,96)\$	(1,25)\$	0,55 \$	13,09 \$	8,68 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	1,44	–	–	2,26	3,99
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	1,44 \$	– \$	– \$	2,26 \$	3,99 \$
Actif net à la fin de la période	26,55 \$	20,30 \$	36,07 \$	37,62 \$	36,78 \$	25,22 \$

¹Données tirées des états financiers intermédiaires non vérifiés et annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	142 230 \$	96 415 \$	170 943 \$	213 734 \$	232 040 \$	96 762 \$
Nombre de parts en circulation⁴	5 335 983	4 653 694	4 712 160	5 680 419	6 308 185	3 836 101
Ratio des frais de gestion⁵	2,44 %*	2,37 %	2,37 %	2,39 %	2,37 %	2,48 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,50 %*	2,38 %	2,39 %	2,39 %	2,38 %	2,48 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,14 %*	0,18 %	0,12 %	0,12 %	0,25 %	0,48 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,63 %	43,02 %	16,31 %	29,78 %	64,13 %	83,82 %
Valeur liquidative par part	26,66 \$	20,72 \$	36,28 \$	37,62 \$	36,78 \$	25,22 \$

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 30 juin 2009 et aux 31 décembre des autres périodes indiquées.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds cotés.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement, ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, et calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Chaque Fonds est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2009, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge, se présente comme suit :

Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	28,14 %
Charges d'administration, conseils en placement et profit	71,86 %

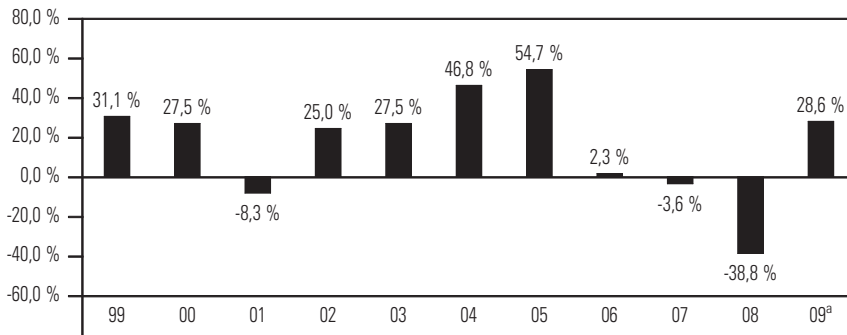
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Le rendement du Fonds est déduction faite des frais et des charges. Voir la rubrique intitulée *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.



^aLe rendement de 2009 couvre la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009.

Sommaire du portefeuille de placements (au 30 juin 2009)

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Pétrole, gaz et carburants	74,04 %
Énergie	11,78 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,70 %
Services et équipements énergétiques	3,22 %
Métaux et minerais	2,27 %
Autres actifs, moins les passifs	1,87 %
Marchés des capitaux	1,05 %
Titres internationaux	0,99 %
Services de gaz	0,62 %
Outils	0,24 %
Matériaux	0,22 %

Principales positions	% de la valeur liquidative
Canadian Natural Resources Ltd.	5,39 %
Petro-Canada	4,44 %
Oil Service HOLDERS Trust	4,39 %
EnCana Corp.	4,34 %
Niko Resources Ltd.	4,22 %
Energy Select Sector SPDR Fund	4,12 %
Société d'énergie Talisman Inc.	4,11 %
Petrominerales Ltd.	3,98 %
Addax Petroleum Corp.	3,91 %
Petrobank Energy & Resources Ltd.	3,85 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,70 %
Nexen Inc.	3,67 %
Petro Rubiales Energy Corp.	3,34 %
Apache Corp.	2,95 %
Petróleo Brasileiro SA, CAAÉ	2,95 %
Celtic Exploration Ltd.	2,79 %
Autres actifs, moins les passifs	1,87 %
Baytex Energy Trust	1,64 %
Paladin Resources Ltd.	1,60 %
Suncor Énergie Inc.	1,58 %
Coastal Energy Co.	1,54 %
ShawCor Ltée, catégorie A	1,46 %
Sabretooth Energy Ltd., reçus	1,45 %
Uranium Energy Corp.	1,35 %
Storm Exploration Inc.	1,33 %

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs, ou qui y renvoient, ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Portefeuille, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les réalisations du Portefeuille diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres : l'économie générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.
